



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

23/01/2024

La candidature de Forest pour sa partie du quartier

« Globe - Altitude 100 » approuvée par la Région bruxelloise

La candidature de la Commune de Forest pour sa partie du périmètre du quartier apaisé « Globe-Altitude 100 » a été approuvée par la Région bruxelloise. Cela va permettre de bénéficier de moyens humains et financiers pour des réaménagements structurels de mobilité.

Trois mailles ont été identifiées à Forest : les ParviS, Neerstalle et Globe-Altitude 100. La commune a candidaté pour les trois en 2021, mais seules les deux premières avaient été retenues par la Région.

C'est donc maintenant au tour de la partie forestoise du secteur « Globe-Altitude 100 ». Celui-ci s'étend sur deux communes : Uccle et Forest. Il s'agit d'un quartier de taille moyenne (environ 3,4km²) présentant une densité de population moyennement à assez élevée sur la partie forestoise. De nombreux pôles de déplacements de natures diverses s'y trouvent, avec notamment Forest National qui attirent, plusieurs fois par semaine, jusqu'à 8 000 spectateurs et le Stade Marien de l'Union Saint-Gilloise dans le Parc Duden, accueillant plusieurs fois par mois des rencontres qui brassent aussi jusqu'à 8 000 supporters – parfois en simultané. Il y a également de nombreux commerces, des pôles d'envergure supra-locale attirant ponctuellement des milliers de visiteurs, pas moins d'une douzaine d'écoles, ainsi que plusieurs noyaux commerciaux en bordure du quartier : Albert, Wielemans-Ceuppens et Vanderkindere.

« Des aménagements sont clairement nécessaires dans le quartier de l'Altitude 100 pour encourager la marche entre les différents pôles de déplacement, sécuriser le vélo et fluidifier les itinéraires de bus. Je me réjouis de l'opportunité offerte par la Région bruxelloise de travailler avec les habitants et les commerçants pour repenser et améliorer le 'haut' de Forest. Il est primordial de rendre davantage accessibles des endroits stratégiques tels que Forest National, le Stade Marien ou encore les écoles, et de sécuriser les trajets qui les relient », explique **Alain Mugabo (Ecolo-Groen), Echevin de la Mobilité.**

« L'objectif ici est de rénover les voiries et renforcer l'attractivité du quartier, le rendant ainsi plus agréable pour tous les Forestois.es. Tous les modes de transport ont leur place dans l'espace public et il est de notre responsabilité de faire en sorte que chacun.e puisse y trouver sa place », poursuit **Françoise Père (PS), Echevine des travaux publics.**

Bien qu'actuellement ce soit uniquement la candidature pour la partie forestoise du quartier apaisé que la Région bruxelloise a approuvée, le travail se fera bien évidemment en co-construction avec les habitant.e.s et les commercant.e.s forestois et uclois. La Commune d'Uccle est encore en attente de validation de son Plan Communal de Mobilité (PCM), mais celle de Forest est déjà prête à exécuter les mesures reprises dans le sien.

Les enjeux identifiés dans la récente candidature pour améliorer la qualité de vie de ce quartier « Globe-Altitude 100 » sont :

- améliorer la marchabilité pour tous les piétons, PMR inclus, en travaillant notamment à la qualité des revêtements et en augmentant la visibilité des piétons aux abords des traversées piétonnes ;
- travailler sur la convivialité et l'attractivité des pôles de déplacement du périmètre ;
- pallier les manquements du réseau cyclable du périmètre ;
- améliorer la régularité des transports public et l'accessibilité des arrêts Stib ;
- réduire le trafic de transit ;
- réduire la vitesse maximale de la circulation automobile.

Le sous-quartier « Duden – Altitude Cent » a déjà fait l'objet d'une campagne de comptage ainsi que d'un processus participatif dans le cadre du Plan Communal de Mobilité (PCM), avec des séances d'informations et des ateliers. Un plan de circulation avait été adopté. Le principe retenu pour l'élaboration de ce dernier est de limiter le trafic entrant dans le quartier. Ce plan a été réfléchi en tenant compte du développement de plan de circulation prévu dans les quartiers apaisés Les ParviS et Neerstalle (en cours de Contrat local de mobilité), qui figurent également dans le Plan communal de mobilité (PCM, approuvé en septembre 2022 par le Conseil communal).

Des ateliers de participation seront encore programmés afin d'alimenter de manière précise les différents aménagements nécessaires à l'apaisement du quartier, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et à la réduction des nuisances liées au trafic de transit.

Vous souhaitez davantage d'informations ou désirez une interview ?

Caroline Corbiau, attachée de communication au cabinet de la Bourgmestre 0490/52.49.48 – ccorbiau@forest.brussels